



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS



Bulletin statistique régional

Édition 2016

Outaouais

Équipe de rédaction :

Jean-Pierre Barrette	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Marc-André Gauthier
Anne Binette Charbonneau	Stéphane Ladouceur
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Julie Rabemananjara
Gaëtan Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2016** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Robert Faubert / RonTech2000 / Bill Noll, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2016

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2016

Table des matières

Territoire et environnement	3
Démographie	4
Conditions de vie	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	10
Population active, emploi et chômage	10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	12
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible par habitant	17
Investissements et permis de bâtir	21
Investissements	21
Permis de bâtir	24
Santé	26
Éducation	28
Taux de diplomation aux études collégiales	28
Nombre de diplômés au baccalauréat	30
Culture et communications	33
Concepts et définitions	35

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

La région de l'Outaouais couvre une superficie en terre ferme de 30 472 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Papineau, Gatineau, Les Collines-de-l'Outaouais, La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac, et regroupe 75 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population outaouaise est de 12,7 hab./km², ce qui la positionne au 10^e rang des régions administratives, derrière Chaudière-Appalaches et devant le Bas-Saint-Laurent.

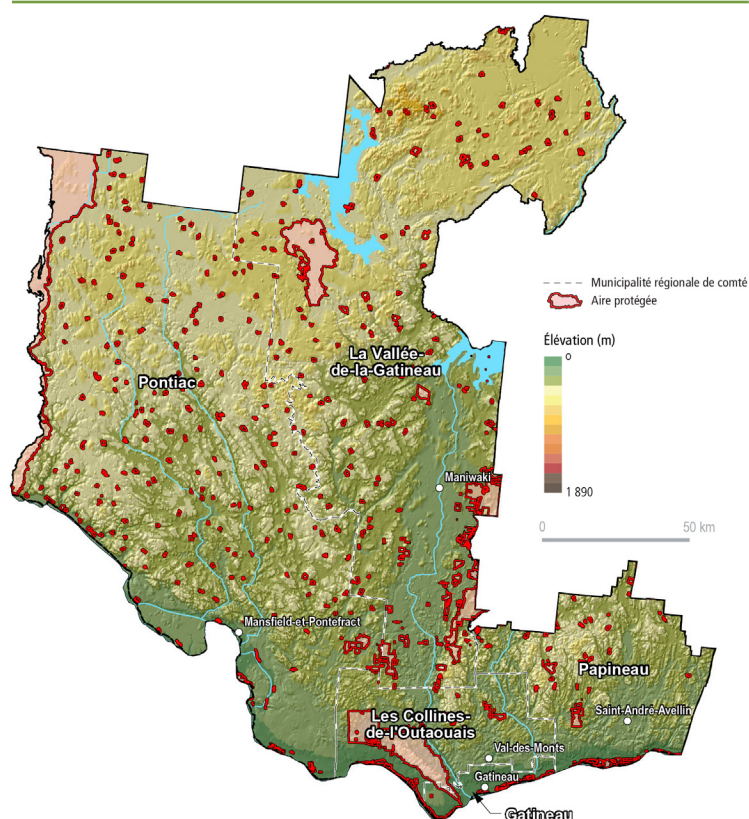
Aires protégées²

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de l'Outaouais se trouvent, en totalité ou en partie, 522 aires protégées. Elles couvrent 2 242 km², soit 6,6 % de la superficie totale de la région. À cheval sur les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue, la réserve aquatique projetée de la Rivière-Dumoine est l'aire protégée dont la superficie est la plus importante dans la région de l'Outaouais, couvrant plus de 596 km². La région compte également 137 habitats fauniques (en tout ou en partie), pour une superficie de 417 km². L'Outaouais détient, en totalité ou en partie, trois réserves de biodiversité projetées (389 km²) dont celle du Domaine-La-Vérendrye entièrement située sur son territoire (260 km²). Le parc de la Gatineau, géré par la Commission de la capitale nationale, contribue également à la protection de 361 km².

Carte 1.1
Aires protégées, Outaouais, 2015



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de l'Outaouais comptait 385 600 habitants au 1^{er} juillet 2015, soit 4,7 % de la population du Québec. Elle arrive au 8^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière Chaudière-Appalaches et devant l'Estrie. Son poids démographique s'est légèrement accru au cours des dernières années. En 2001, ce poids était de 4,4 %.

La population de la région est très fortement concentrée dans la MRC de Gatineau, qui correspond à la municipalité du même nom. En 2015, 278 800 personnes y résident, soit 72 % de la population régionale. Suivent les MRC plus étendues, mais moins densément peuplées, des Collines-de-l'Outaouais (13 %), de Papineau (6 %) et de La Vallée-de-la-Gatineau (5 %). Pontiac est la MRC la moins peuplée, ses 14 000 habitants représentant moins de 4 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2015 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2015 ^p	2001	2015 ^p
	n				pour 1 000			%	
Papineau	20 797	21 987	22 756	22 828	11,1	6,9	0,8	6,4	5,9
Gatineau	231 356	244 868	268 838	278 780	11,3	18,7	9,1	71,6	72,3
Les Collines-de-l'Outaouais	36 012	42 470	46 910	49 321	32,9	19,9	12,5	11,2	12,8
La Vallée-de-la-Gatineau	19 980	20 933	20 935	20 662	9,3	0,0	- 3,3	6,2	5,4
Pontiac	14 822	14 769	14 466	13 988	- 0,7	- 4,1	- 8,4	4,6	3,6
Outaouais	322 967	345 027	373 905	385 579	13,2	16,1	7,7	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 263 600	6,3	9,6	7,9	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population de l'Outaouais a crû en moyenne à un taux annuel de 7,7 pour mille entre 2011 et 2015, un taux semblable à celui de l'ensemble du Québec (7,9 pour mille). Comme dans la plupart des régions, la croissance démographique y a ralenti au cours de la période la plus récente. Le rythme s'était plutôt maintenu au-dessus de 10 pour mille (ou 1 %) durant la première décennie des années 2000.

Toutes les MRC de la région de l'Outaouais affichent entre 2011 et 2015 leur taux d'accroissement annuel moyen le moins favorable des trois dernières périodes. L'accroissement démographique de la région est néanmoins principalement attribuable au maintien d'une croissance soutenue dans les MRC voisines des Collines-de-l'Outaouais et de Gatineau. Selon les données provisoires, ces MRC ont crû en moyenne à un taux annuel respectif de 12,5 et 9,1 pour mille entre 2011 et 2015. Papineau (0,8 pour mille) connaît pour sa part une très faible croissance. En revanche, les deux autres MRC de la région voient leur population diminuer. Pontiac (- 8,4 pour mille) enregistre des pertes non négligeables, alors qu'elles sont plus modérées dans La Vallée-de-la-Gatineau (- 3,3 pour mille). Cette dernière MRC avait plutôt connu une stabilité ou une croissance de sa population au cours des deux périodes précédentes.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et sexe

La population de l'Outaouais est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. La proportion des jeunes de moins de 20 ans (22,1 %) y est un peu plus élevée que dans l'ensemble de la population québécoise (20,7 %), tandis que la part des 65 ans et plus est relativement réduite. En 2015, ce groupe compte pour 14,7 % de la population régionale, la seconde plus faible part après le Nord du Québec (7,3 %). À titre comparatif, cette part est de 17,6 % à l'échelle québécoise. Quant à la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est l'une des plus élevées (63,2 %) parmi les régions du Québec. Seule la région de Montréal affiche une proportion légèrement supérieure (64,1 %). L'âge moyen des habitants de l'Outaouais est de 40,3 ans en 2015, comparativement à 41,7 ans dans l'ensemble de la population québécoise, le moins élevé de toutes les régions si l'on exclut le Nord-du-Québec.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Papineau	22 828	3 787	13 515	5 526	100,0	16,6	59,2	24,2	51,8	47,2
Gatineau	278 780	63 116	178 014	37 650	100,0	22,6	63,9	13,5	39,0	39,3
Les Collines-de-l'Outaouais	49 321	11 955	31 721	5 645	100,0	24,2	64,3	11,4	41,5	39,3
La Vallée-de-la-Gatineau	20 662	3 675	12 409	4 578	100,0	17,8	60,1	22,2	50,3	46,0
Pontiac	13 988	2 736	8 016	3 236	100,0	19,6	57,3	23,1	49,9	45,5
Outaouais	385 579	85 269	243 675	56 635	100,0	22,1	63,2	14,7	40,9	40,3
Ensemble du Québec	8 263 600	1 713 859	5 097 226	1 452 515	100,0	20,7	61,7	17,6	41,9	41,7

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'intérieur de la région, d'importantes différences se remarquent. D'une part, les MRC de Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais se distinguent avec une structure par âge nettement plus jeune. En 2015, la moyenne d'âge de leur population est identique avec 39,3 ans, parmi les plus faibles à l'échelle des MRC du Québec. Elles comptent une proportion de personnes âgées de 65 ans et plus inférieure à celle de l'ensemble du Québec, tandis que la proportion des jeunes de moins de 20 ans et celle des 20-64 ans y sont supérieures. En revanche, les trois autres MRC de la région ont une population beaucoup plus âgée. Dans Pontiac et La Vallée-de-la-Gatineau, l'âge moyen est de l'ordre de 46 ans, alors qu'il atteint 47,2 ans dans Papineau. Dans ces trois MRC, les 65 ans et plus, qui représentent de 22 % à 24 % de la population, sont plus nombreux que les jeunes.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de l'Outaouais, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 194 200 femmes contre 191 300 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. En Outaouais, la situation est différente chez les 20-64 ans, alors que la région affiche une proportion équivalente d'hommes et de femmes. Dans la région, la MRC de Gatineau se distingue puisqu'elle compte un peu plus de femmes que d'hommes chez les 20-64 ans. À l'instar de plusieurs grands centres urbains, elle affiche également une proportion de femmes chez les 65 ans et plus parmi les plus élevées à l'échelle des MRC. Soulignons que contrairement à la tendance générale, les MRC de Papineau et des Collines-de-l'Outaouais comptent un peu plus d'hommes que de femmes chez les aînés.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Papineau	1 954	1 833	6 942	6 573	2 810	2 716	11 706	11 122
Gatineau	32 056	31 060	88 017	89 997	16 397	21 253	136 470	142 310
Les Collines-de-l'Outaouais	6 177	5 778	16 366	15 355	3 012	2 633	25 555	23 766
La Vallée-de-la-Gatineau	1 933	1 742	6 353	6 056	2 263	2 315	10 549	10 113
Pontiac	1 410	1 326	4 079	3 937	1 571	1 665	7 060	6 928
Outaouais	43 530	41 739	121 757	121 918	26 053	30 582	191 340	194 239
Ensemble du Québec	875 758	838 101	2 578 146	2 519 080	651 616	800 899	4 105 520	4 158 080

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Outaouais (7,9 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,9 point), tandis qu'il fléchit de 1,6 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en stabilité, comparativement à une baisse de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans La Vallée-de-la-Gatineau que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (14,0 %). À l'inverse, la MRC des Collines-de-l'Outaouais affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,5 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Papineau (– 2,4 points), La Vallée-de-la-Gatineau (– 2,2 points), Pontiac (– 1,9 point), Les Collines-de-l'Outaouais (– 1,2 point), Gatineau (– 0,4 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Papineau	10,8	9,7	9,0	8,7	8,4	– 2,4
Gatineau	8,3	8,0	7,8	7,6	7,9	– 0,4
Les Collines-de-l'Outaouais	5,8	5,2	4,8	5,0	4,5	– 1,2
La Vallée-de-la-Gatineau	16,2	15,4	14,9	15,0	14,0	– 2,2
Pontiac	13,4	13,3	12,6	11,6	11,5	– 1,9
Outaouais	8,9	8,4	8,1	7,9	7,9	– 0,9
Ensemble du Québec	9,8	9,3	8,8	8,3	8,2	– 1,6

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est cinq fois plus élevé pour les familles monoparentales (24,2 %) que pour les couples (4,8 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 2,1 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,6 point pour les couples. C'est La Vallée-de-la-Gatineau qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (36,9 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Collines-de-l'Outaouais (20,0 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 8 270 familles à faible revenu, dont 4 040 sont monoparentales et 4 230 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Outaouais, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,9	8,4	8,1	7,9	7,9	- 0,9
Famille comptant un couple	5,4	5,2	4,9	4,8	4,8	- 0,6
Sans enfants	5,3	4,9	4,5	4,3	4,3	- 0,9
Avec 1 enfant	5,4	5,1	5,0	4,9	4,9	- 0,5
Avec 2 enfants	4,4	4,6	4,2	4,2	4,3	- 0,1
Avec 3 enfants et plus	9,2	8,4	8,6	9,2	9,0	- 0,2
Famille monoparentale	26,3	25,3	25,1	24,2	24,2	- 2,1
Avec 1 enfant	23,4	22,5	22,9	21,8	21,8	- 1,6
Avec 2 enfants	28,1	26,2	25,9	25,1	24,7	- 3,4
Avec 3 enfants et plus	42,4	44,0	38,4	38,9	39,9	- 2,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1,6 % dans la région de l'Outaouais. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Pontiac (+ 5,5 %), Les Collines-de-l'Outaouais (+ 2,6 %), La Vallée-de-la-Gatineau (+ 1,6 %), Gatineau (+ 1,2 %), Papineau (+ 1,2 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 74 250 \$, comparativement à 67 140 \$ au Québec. En 2013, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Gatineau (77 590 \$), Les Collines-de-l'Outaouais (85 110 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Papineau	55 551	56 240	1,2
Gatineau	76 647	77 590	1,2
Les Collines-de-l'Outaouais	82 943	85 110	2,6
La Vallée-de-la-Gatineau	52 085	52 910	1,6
Pontiac	52 911	55 840	5,5
Outaouais	73 060	74 250	1,6
Ensemble du Québec	65 938	67 140	1,8

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 1,5 %, et d'ailleurs cette hausse est moins élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (+ 3,9 %), des Collines-de-l'Outaouais (+ 1,9 %), de Gatineau (+ 1,7 %) et de Papineau (+ 1,1 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans la MRC de Pontiac (- 3,5 %). Mais encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 42 600 \$, contre 41 050 \$ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2013 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Gatineau (44 680 \$), Les Collines-de-l'Outaouais (45 140 \$).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Papineau	36 711	37 130	1,1
Gatineau	43 945	44 680	1,7
Les Collines-de-l'Outaouais	44 318	45 140	1,9
La Vallée-de-la-Gatineau	30 556	31 750	3,9
Pontiac	33 065	31 920	- 3,5
Outaouais	41 991	42 600	1,5
Ensemble du Québec	40 147	41 050	2,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Une progression de 26 000 emplois entre 2005 et 2015 s'observe dans la région de l'Outaouais; l'emploi dans la région atteint pour la première fois la barre des 200 000. En 2015, le taux d'emploi (62,9 %) varie peu comparativement à 2005 (63,2 %). La région continue d'afficher un taux supérieur à celui de l'ensemble du Québec (59,9 %) en 2015.

Tant l'emploi à temps plein (+ 20 700) que celui à temps partiel (+ 5 400) sont en croissance entre 2005 et 2015. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total de la région varie peu au cours de la période; elle se fixe à 17,1 % en 2015.

Entre 2005 et 2015, la croissance de l'emploi se partage entre les hommes (+ 14 200) et les femmes (+ 11 800) et profite davantage aux personnes de 30 ans et plus (+ 18 700). Enfin, on constate que seul le secteur des services affiche une progression de l'emploi (+ 24 800) au cours de la période.

La population active se compose de 216 000 personnes en 2015; il s'agit d'une hausse d'environ 29 000 par rapport à 2005. À 67,9 %, le taux d'activité s'élève presque au même niveau à la fin de la période qu'au début; ce taux demeure supérieur à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %). En 2015, le taux de chômage de la région (+ 7,4 %) se fixe à un niveau similaire à celui de l'ensemble du Québec (7,6 %). En 2005, le taux de chômage de la région (7,0 %) était inférieur au taux provincial (8,2 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Outaouais et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Outaouais				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005 k	2005	2015
Population active	187,3	208,1	216,1	28,8 [†]	4 038,0	4 434,2
Emploi	174,1	192,6	200,2	26,1 [†]	3 705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	145,2	160,2	165,9	20,7 [†]	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	28,9	32,4	34,3	5,4 [†]	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	45,1	43,3	52,5	7,4	948,3	973,5
30 ans et plus	129,0	149,3	147,7	18,7 [†]	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	88,4	99,2	102,6	14,2 [†]	1 972,6	2 136,8
Femmes	85,7	93,4	97,5	11,8 [†]	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	27,8	29,5	28,9	1,1	925,8	837,0
Secteur des services	146,4	163,1	171,2	24,8 [†]	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	13,1	15,5	15,9	2,8	332,5	337,2
	%		Écart (points de %)		%	
Taux d'activité	68,0	65,8	67,9	- 0,1	65,6 ^{††}	64,8 ^{††}
Taux de chômage	7,0	7,4	7,4	0,4	8,2 ^{††}	7,6
Taux d'emploi	63,2	60,9	62,9	- 0,3	60,2 ^{††}	59,9 ^{††}
Part de l'emploi à temps partiel	16,6	16,8	17,1	0,5	18,2	19,7

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de l'Outaouais en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 155 158 dans la région outaouaise en 2014, en hausse de 0,6 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Les cinq MRC que compte l'Outaouais profitent toutes de cette croissance, mais à des degrés variables. Seulement deux connaissent une croissance du nombre de travailleurs supérieure à celle de l'ensemble du Québec, soit La Vallée-de-la-Gatineau (+ 1,5 %) et Papineau (+ 1,3 %). Il est à noter que l'augmentation du nombre de travailleurs est plus forte chez les femmes que chez les hommes dans trois MRC de la région, soit Papineau, Gatineau et Les Collines-de-l'Outaouais.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs croît dans trois MRC de l'Outaouais, à savoir Papineau, La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac, mais ces trois territoires supralocaux affichent des taux de travailleurs parmi les plus faibles de l'ensemble du Québec. Les deux autres MRC, Les Collines-de-l'Outaouais et Gatineau, présentent des taux supérieurs à celui du Québec, mais elles sont les seules à enregistrer une baisse de leur taux : 0,2 point de pourcentage dans Les Collines-de-l'Outaouais et 0,1 point dans Gatineau.

Par ailleurs, en 2014, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans toutes les MRC de l'Outaouais, à l'exception des Collines-de-l'Outaouais où le taux de travailleuses dépasse légèrement celui des hommes. Les autres MRC accusent des écarts variables. C'est dans Gatineau que la différence est la plus prononcée entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit 3,1 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. Entre 2009 et 2014, l'écart entre les hommes et les femmes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est creusé dans trois territoires supralocaux de la région, soit Gatineau, La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac. À l'inverse, dans les MRC de Papineau et des Collines-de-l'Outaouais, l'écart tend à se réduire.

Revenu d'emploi médian

Dans l'Outaouais, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 1,5 % pour s'établir à 44 367 \$ en 2014. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans Pontiac (+ 5,8 %) et La Vallée-de-la-Gatineau (+ 4,0 %). Par contre, dans Gatineau, le revenu d'emploi progresse de façon anémique en regard de 2013 (+ 0,6 %).

En 2014, c'est la MRC des Collines-de-l'Outaouais qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 50 094 \$, soit le deuxième plus élevé au Québec après Caniapiscau. Elle est suivie immédiatement par Gatineau (47 036 \$). Par contraste, La Vallée-de-la-Gatineau (27 803 \$) continue de présenter l'un des revenus médians les plus bas au Québec.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart entre les revenus selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre et c'est dans Papineau que la différence est la plus marquée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 23,2 %¹ de moins que les hommes. À l'inverse, c'est dans Gatineau et Les Collines-de-l'Outaouais que l'on note le moins de différence (13,2 % et 13,7 %, respectivement). Notons que dans ces deux MRC, le revenu d'emploi médian des femmes dépasse celui des hommes pour l'ensemble du Québec (43 755 \$). Toutefois, entre 2009 et 2014, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est creusée dans toutes les MRC de la région, en particulier dans Pontiac où l'écart a grimpé de 4,8 % à 19,9 %.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	2013 ^r	2014 ^p	Écart 2014-2013	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Papineau	8 103	8 210	1,3	66,7	66,9	0,2	29 466	30 293	2,8
Hommes	4 251	4 277	0,6	68,8	68,2	- 0,6	33 854	34 620	2,3
Femmes	3 852	3 933	2,1	64,5	65,5	1,0	25 954	26 581	2,4
Gatineau	112 997	113 586	0,5	78,0	77,9	- 0,1	46 766	47 036	0,6
Hommes	55 925	56 199	0,5	79,6	79,5	- 0,1	49 731	50 540	1,6
Femmes	57 072	57 387	0,6	76,5	76,4	- 0,1	43 726	43 892	0,4
Les Collines-de-l'Outaouais	21 842	21 960	0,5	79,6	79,4	- 0,2	48 762	50 094	2,7
Hommes	11 183	11 197	0,1	79,9	79,3	- 0,6	51 785	53 761	3,8
Femmes	10 659	10 763	1,0	79,3	79,4	0,1	45 450	46 397	2,1
La Vallée-de-la-Gatineau	6 810	6 915	1,5	61,6	62,4	0,8	26 743	27 803	4,0
Hommes	3 529	3 584	1,6	62,4	63,3	0,9	29 477	30 326	2,9
Femmes	3 281	3 331	1,5	60,7	61,6	0,9	24 608	25 729	4,6
Pontiac	4 468	4 487	0,4	62,9	63,2	0,3	30 000	31 739	5,8
Hommes	2 276	2 291	0,7	63,9	64,4	0,5	32 502	35 354	8,8
Femmes	2 192	2 196	0,2	61,9	61,9	0,0	27 852	28 302	1,6
Outaouais	154 220	155 158	0,6	76,1	76,1	0,0	43 722	44 367	1,5
Hommes	77 164	77 548	0,5	77,5	77,3	- 0,2	46 846	47 895	2,2
Femmes	77 056	77 610	0,7	74,8	74,9	0,1	40 939	41 297	0,9
Ensemble du Québec	3 298 262	3 317 660	0,6	75,7	75,9	0,2	37 794	38 723	2,5
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la région de l'Outaouais s'élève à 11,8 G\$ en 2014, ce qui constitue 3,5 % du PIB de l'ensemble du Québec.

Relativement à l'année précédente, le PIB de l'Outaouais enregistre une hausse de 2,1 %, soit un taux légèrement inférieur à celui qu'on observe pour le Québec en 2014 (+ 2,3 %). Au cours des sept dernières années, l'Outaouais augmente en moyenne de 2,5 % annuellement et le Québec, de 2,6 %.

Produit intérieur brut par industrie

Le secteur des services accapare 84,6 % du PIB de l'Outaouais, ce qui représente une production de 10,0 G\$ en 2014. Ce secteur augmente de 1,5 %, tandis que les industries productrices de biens connaissent une hausse de 5,1 %. Cela n'empêche toutefois pas le secteur des biens d'enregistrer une baisse annuelle moyenne de 0,3 % entre 2007 et 2014. Le secteur des services a pour sa part un taux de croissance annuel moyen de 3,1 % au cours des sept dernières années.

La hausse du secteur des biens (+ 5,1 %) découle notamment de l'industrie-clé de la construction (+ 9,7 %) et de l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (+ 3,2 %) qui enregistrent une croissance de la production à la suite d'une année 2013 difficile (– 32,3 % pour la première et – 2,5 % pour la seconde). En particulier, l'industrie des activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie augmente de 17,2 % et celle de la foresterie et de l'exploitation forestière croît de 7,3 %. Le groupe de la fabrication affiche une hausse de 3,0 % en 2014. Les deux bases économiques de la fabrication que sont les industries de la fabrication de produits en bois (+ 6,4 %) et du papier (+ 1,0 %) augmentent également. En outre, les services publics fléchissent de 0,8 %, à la suite d'une hausse de 14,2 % en 2013.

Le secteur des services est marqué par la présence des administrations publiques sur le territoire de l'Outaouais. Ainsi, 30,2 % du PIB découle uniquement des administrations publiques, dont la production bouge légèrement de 0,1 % en 2014. Le commerce de détail (+ 5,7 %) affiche l'augmentation la plus élevée parmi les industries du secteur des services, suivi de l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (+ 3,8 %) et du commerce de gros (+ 3,6 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers occupe également une place importante dans l'économie régionale et sa production augmente de 3,3 %. De leur côté, l'industrie du transport et de l'entreposage et les soins de santé et l'assistance sociale augmentent respectivement de 2,7 % et de 2,2 % en 2014. Par ailleurs, l'industrie de l'information et culturelle et l'hébergement et les services de restauration affichent une hausse de 1,3 % et de 0,8 %. Enfin, les services professionnels, scientifiques et techniques s'élèvent de 0,3 %, tandis que les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement, les autres services, sauf les administrations publiques, et les services d'enseignement fléchissent respectivement de 1,1 %, de 0,4 % et de 0,1 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Outaouais, 2007, 2013 et 2014

	2007 ^r	2013 ^{er}	2014 ^e	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k\$			%		
Ensemble des industries	9 908 694	11 539 842	11 776 995	100,0	2,5	2,1
Secteur de production de biens	1 849 389	1 724 150	1 812 511	15,4	- 0,3	5,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	146 644	91 296	94 237	0,8	- 6,1	3,2
Cultures agricoles et élevage	x	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	106 858	53 528	57 433	0,5	- 8,5	7,3
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	17 004	17 289	20 269	0,2	2,5	17,2
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	3 513	4 138	3 565	0,0	0,2	- 13,8
Services publics	298 534	376 658	373 591	3,2	3,3	- 0,8
Construction	888 228	765 463	839 949	7,1	- 0,8	9,7
Fabrication	512 470	486 595	501 168	4,3	- 0,3	3,0
Fabrication d'aliments	29 302	23 517	28 382	0,2	- 0,5	20,7
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	77 699	111 078	118 226	1,0	6,2	6,4
Fabrication du papier	198 594	146 012	147 407	1,3	- 4,2	1,0
Impression et activités connexes de soutien	15 701	13 264	12 110	0,1	- 3,6	- 8,7
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	18 411	18 603	17 577	0,1	- 0,7	- 5,5
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	16 002	13 778	0,1	...	- 13,9
Fabrication de machines	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	30 622	22 170	23 724	0,2	- 3,6	7,0
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	21 792	26 471	28 362	0,2	3,8	7,1
Secteur des services	8 059 305	9 815 692	9 964 484	84,6	3,1	1,5
Commerce de gros	205 958	202 574	209 895	1,8	0,3	3,6
Commerce de détail	518 195	620 813	656 360	5,6	3,4	5,7
Transport et entreposage	278 681	322 379	331 072	2,8	2,5	2,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	147 900	171 443	173 638	1,5	2,3	1,3
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 721 948	2 016 139	2 082 513	17,7	2,8	3,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	383 099	420 771	422 148	3,6	1,4	0,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	248 995	280 483	277 462	2,4	1,6	- 1,1
Services d'enseignement	635 610	697 143	696 109	5,9	1,3	- 0,1
Soins de santé et assistance sociale	819 021	998 695	1 020 238	8,7	3,2	2,2
Arts, spectacles et loisirs	91 418	86 872	90 198	0,8	- 0,2	3,8
Hébergement et services de restauration	186 119	248 138	250 057	2,1	4,3	0,8
Autres services, sauf les administrations publiques	162 684	194 757	193 992	1,6	2,5	- 0,4
Administrations publiques	2 659 677	3 555 484	3 560 802	30,2	4,3	0,1

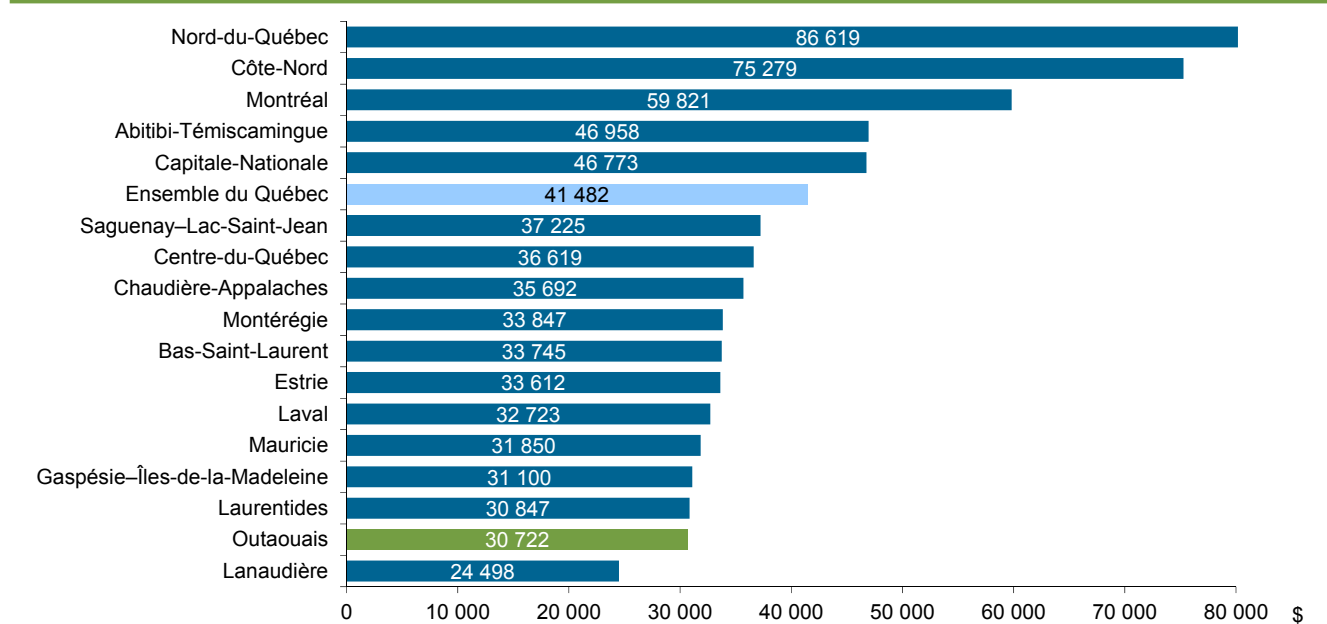
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Cet indicateur est de 30 722 \$ dans la région de l'Outaouais en 2014. Il s'agit d'une croissance de 1,4 % relativement à l'année précédente, soit presque le même taux que celui observé dans l'ensemble du Québec (+ 1,5 %). À titre indicatif, le PIB par habitant dans l'ensemble du Québec se chiffre à 41 482 \$.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le revenu disponible est un agrégat du secteur des ménages du Système des comptes macroéconomiques qui permet de mieux saisir la situation économique et le niveau de richesse d'un territoire. Plus précisément, le revenu disponible par habitant correspond à la somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné, auxquels sont soustraits les transferts payés par ceux-ci aux secteurs institutionnels, dont l'impôt sur le revenu et les cotisations des employés à un régime de retraite des employeurs, divisée par la population totale du territoire.

Selon les données provisoires de 2014, l'Outaouais est la seule région administrative, avec la Côte-Nord, à subir une diminution du revenu disponible par habitant. Il s'agit de tout un contraste par rapport à la forte hausse de 4,3 % enregistrée un an plus tôt. Ce repli est attribuable, en bonne partie, au fléchissement de la rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible.

Avec un revenu disponible de 25 202 \$ par habitant en 2014, l'Outaouais glisse au 10^e rang parmi les régions administratives, devant le Saguenay–Lac-Saint-Jean (24 483 \$), mais tout juste derrière Chaudière-Appalaches (25 218 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 046 \$ par habitant, soit un niveau supérieur à celui de l'Outaouais.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Outaouais et ensemble du Québec, 2014

	Outaouais	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	32 048	31 537	511
Rémunération des salariés	26 534	24 790	1 744
Revenu mixte net	3 409	3 513	- 104
Revenu agricole net	- 19	71	- 91
Revenu non agricole net	1 643	1 743	- 100
Revenu de location	1 785	1 698	87
Revenu net de la propriété	2 104	3 234	- 1 130
Plus :			
Transferts courants reçus	7 873	8 235	- 362
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	79	107	- 27
Des sociétés financières	2 549	2 175	374
Des administrations publiques	5 205	5 890	- 685
Administration fédérale	2 158	2 600	- 442
Administration provinciale	1 626	1 776	- 149
Administrations autochtones	3	5	- 2
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 417	1 509	- 92
Des non-résidents	39	63	- 24
Moins :			
Transferts courants payés	14 718	13 726	992
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	359	377	- 18
Aux sociétés financières	4 686	3 944	742
Aux administrations publiques	9 583	9 259	324
Impôts directs des particuliers	6 452	6 082	369
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 612	2 628	- 16
Autres transferts courants aux administrations publiques	518	548	- 30
Aux non-résidents	90	146	- 56
Égal :			
Revenu disponible	25 202	26 046	- 844

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par le fait que les résidents de l'Outaouais (4 686 \$) ont cotisé davantage à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées que la moyenne québécoise (3 944 \$). Il importe de mentionner que les cotisations payées par les employés à ces deux types de régimes de retraite sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Selon les nouvelles normes nationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces régimes de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En cotisant davantage à un régime de retraite, les résidents de l'Outaouais ont un revenu disponible plus faible, c'est-à-dire qu'ils disposent d'un revenu moindre pour acheter des biens et des services ou pour épargner sur une base volontaire.

Revenu primaire

En revanche, on constate que l'Outaouais fait meilleure figure en ce qui a trait au revenu primaire par habitant, soit le revenu avant transferts payés, que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. En 2014, le revenu primaire s'élève à 32 048 \$ par habitant dans la région, soit un niveau supérieur à la moyenne québécoise (31 537 \$). À ce chapitre, l'Outaouais se classe au huitième rang parmi les 17 régions administratives.

À l'instar des autres régions, la majeure partie du revenu primaire de l'Outaouais est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2014, la rémunération des salariés de l'Outaouais (26 534 \$) demeure nettement au-dessus de celle de l'ensemble de la province (24 790 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont généralement plus élevés.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, est toutefois moins élevé en Outaouais (3 409 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 513 \$). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

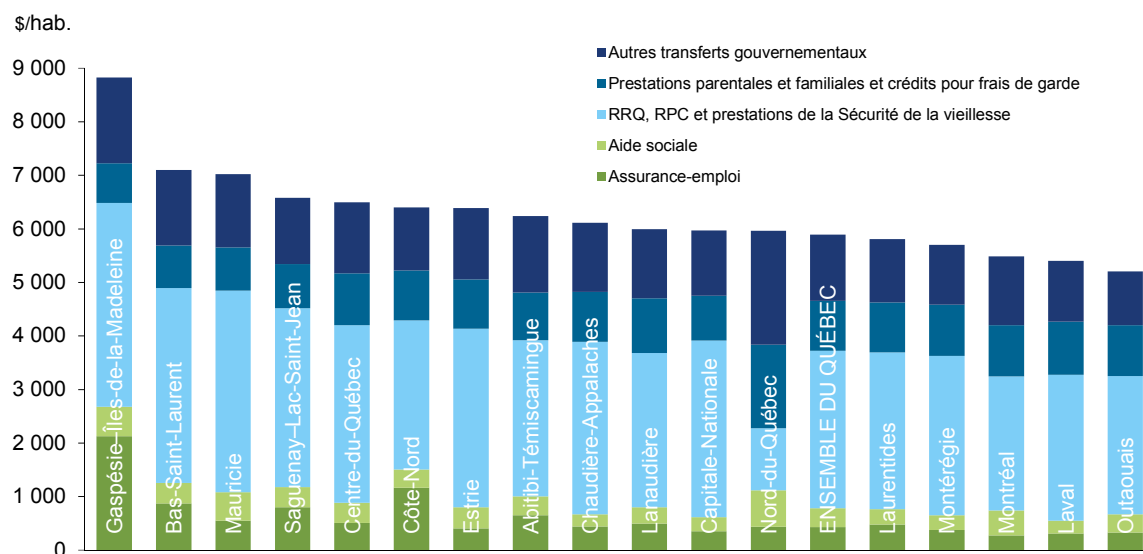
En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il est historiquement moins élevé dans la région (2 104 \$) qu'au Québec (3 234 \$). Soulignons que parmi les régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2014, les différents paliers de gouvernement ont versé à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 5 200 \$ par habitant dans la région comparativement à 5 890 \$ au Québec. En raison d'un taux d'emploi plus élevé, les résidents de l'Outaouais ont moins recours aux prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi comparativement à ceux des autres régions de la province. Qui plus est, l'Outaouais reçoit moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la Régie des rentes du Québec (RRQ) ainsi que du Régime de pensions du Canada (RPC), étant donné que la population y est relativement jeune.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont plus élevés en Outaouais (2 549 \$) que dans l'ensemble de la province (2 175 \$)

Évolution du revenu disponible dans les MRC

À l'intérieur de la région, le revenu disponible par habitant évolue de façon contrastée. Des cinq MRC que compte la région, deux subissent une diminution en regard de 2013, à savoir Les Collines-de-l'Outaouais (– 0,1 %) et Gatineau (– 1,2 %). À l'inverse, les MRC de Pontiac (+ 3,0 %) et de La Vallée-de-la-Gatineau (+ 3,0 %) se distinguent en étant les seules dans la région à afficher un taux de croissance supérieur à celui observé au Québec, en raison notamment d'une hausse marquée de la rémunération des salariés et du revenu net de la propriété. Quant à la MRC de Papineau, elle enregistre une croissance plus modeste, soit une hausse de 0,8 %.

En dépit d'une augmentation marquée, Pontiac (21 740 \$) continue de présenter le revenu disponible par habitant le plus faible de l'Outaouais. À l'autre bout du spectre, la MRC des Collines-de-l'Outaouais (28 892 \$) est la seule dans la région à afficher un niveau de revenu supérieur à celui du Québec (26 046 \$).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	\$ / hab.					%	
Papineau	20 880	21 303	22 126	23 142	23 331	0,8	2,8
Gatineau	24 093	24 243	24 414	25 417	25 103	- 1,2	1,0
Les Collines-de-l'Outaouais	26 571	27 122	27 635	28 922	28 892	- 0,1	2,1
La Vallée-de-la-Gatineau	19 788	20 347	20 844	21 569	22 217	3,0	2,9
Pontiac	18 951	19 465	20 021	21 110	21 740	3,0	3,5
Outaouais	23 757	24 022	24 319	25 354	25 202	- 0,6	1,5
Ensemble du Québec	23 738	24 393	25 156	25 666	26 046	1,5	2,3

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents de la MRC de La-Vallée-de-la-Gatineau sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2014, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 650 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la RRQ, du RPC et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus dans ce territoire supralocal. En revanche, c'est dans Les Collines-de-l'Outaouais (4 422 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région de l'Outaouais devraient atteindre 923,4 M\$, en baisse de 5,1 %, suivant un gain de 18,8 % en 2014 et un recul de 49,0 % en 2013. La région représenterait ainsi 2,5 % du total québécois (37,3 G\$). La décroissance annuelle de la région contraste avec l'augmentation dans l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, l'Outaouais arrive au 13^e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 29,6 % de l'investissement régional, sont en progression de 4,7 % en 2015, pour atteindre 273,7 M\$, à la suite du gain de 28,6 % en 2014 et du recul de 45,9 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 1,9 % de l'ensemble du Québec (14,3 G\$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (176,3 M\$), soit 64,4 % du total des industries productrices de biens et 19,1 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus des deux tiers de l'investissement régional (70,4 %), est en baisse de 8,7 % en 2015 et se chiffre à 649,7 M\$, à la suite du gain de 15,5 % en 2014 et du recul de 49,9 % en 2013. La décroissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries contraste avec l'augmentation dans l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 2,8 % de l'ensemble du Québec (23,0 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 261,4 M\$ en 2015, soit 40,2 % du total des industries productrices de services et 28,3 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 41,5 % de l'investissement total, est en déclin de 9,0 % en 2015, pour s'élever à 383,6 M\$, à la suite du gain de 16,9 % en 2014 et du recul de 53,1 % en 2013. La décroissance en 2015 est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région de l'Outaouais représente 2,1 % du secteur privé québécois (18,1 G\$). Les investissements publics affichent un déclin de 2,1 % en 2015, pour s'établir à 539,7 M\$, à la suite de l'augmentation de 20,3 % en 2014 et de la diminution de 45,2 % en 2013. La décroissance en 2015 contraste avec la progression de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). L'Outaouais accapare 2,8 % des investissements publics au Québec (19,2 G\$).

Enfin, la construction compte pour 67,4 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 32,6 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹, par secteur et actif, Outaouais, 2011-2015

Industrie (SCIAN ¹), secteur et actif	2011	2012	2013	2014 ^p	2015 ^{pe}	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M\$						%	
Industries productrices de biens	304,0	375,7	203,3	261,4	273,7	4,7	29,6	1,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	13,4	12,9	11,7	11,8	11,8	- 0,3	1,3	1,7
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	0,7	2,6	1,4	1,3	1,4	5,4	0,1	0,1
Services publics	197,5	x	132,0	166,9	176,3	5,6	19,1	2,9
Construction	53,2	42,8	35,8	43,3	47,2	8,9	5,1	4,3
Fabrication	39,2	x	22,3	38,0	37,1	- 2,6	4,0	0,9
Industries productrices de services	1 146,0	1 229,7	615,8	711,4	649,7	- 8,7	70,4	2,8
Commerce de gros	25,2	29,1	24,6	29,7	20,5	- 31,1	2,2	3,1
Commerce de détail	53,6	72,2	F	60,1	59,6	- 0,8	6,5	5,0
Transport et entreposage	60,1	109,8	41,0	47,2	35,3	- 25,3	3,8	1,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	50,9	48,6	21,2	28,8	25,9	- 9,9	2,8	1,8
Finance et assurances ³	134,7	151,5	x	19,0	14,1	- 26,0	1,5	4,3
Services immobiliers et services de location et de location à bail	54,2	45,9	48,2	46,1	32,6	- 29,3	3,5	1,9
Services professionnels scientifiques et techniques	27,2	20,8	14,9	24,2	14,7	- 39,2	1,6	4,2
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,6	0,5	x	3,2	3,3	1,6	0,4	5,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	22,2	18,2	x	16,6	8,3	- 50,3	0,9	4,5
Services d'enseignement	45,1	41,4	33,3	72,4	86,0	18,8	9,3	4,2
Soins de santé et assistance sociale	56,4	39,1	x	48,6	38,7	- 20,4	4,2	1,8
Arts, spectacles et loisirs	23,6	18,1	6,7	27,9	6,3	- 77,5	0,7	2,1
Services d'hébergement et de restauration	38,9	36,8	F	31,4	37,8	20,3	4,1	5,2
Autres services (sauf les administrations publiques) ⁴	13,8	11,3	x	4,7	5,3	13,4	0,6	4,4
Administrations publiques ⁵	539,5	586,6	264,5	251,5	261,4	4,0	28,3	3,1
Secteur privé	649,9	769,3	360,7	421,5	383,6	- 9,0	41,5	2,1
Secteur public	800,0	836,1	458,4	551,3	539,7	- 2,1	58,5	2,8
Construction	898,7	1 008,8	537,2	636,2	622,1	- 2,2	67,4	2,6
Matériel et outillage	551,2	596,6	281,8	336,6	301,3	- 10,5	32,6	2,2
Total	1 450,0	1 605,4	819,1	972,8	923,4	- 5,1	100,0	2,5

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.

4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

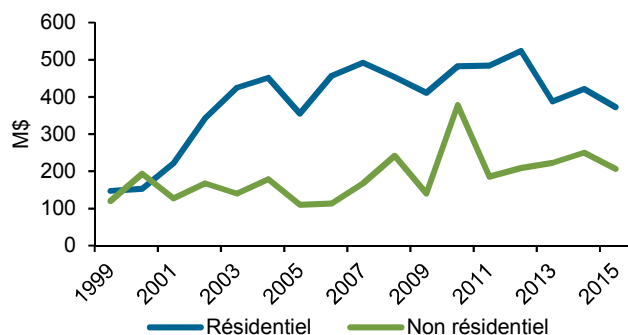
Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de l'Outaouais atteint 578,5 M\$ en 2015, en baisse de 13,8 % par rapport à 2014. La décroissance s'observe dans les secteurs institutionnel (– 49,9 %), commercial (– 31,8 %) et résidentiel (– 11,7 %), alors que le secteur industriel est en croissance (+ 262,2 %).

Figure 6.2.1

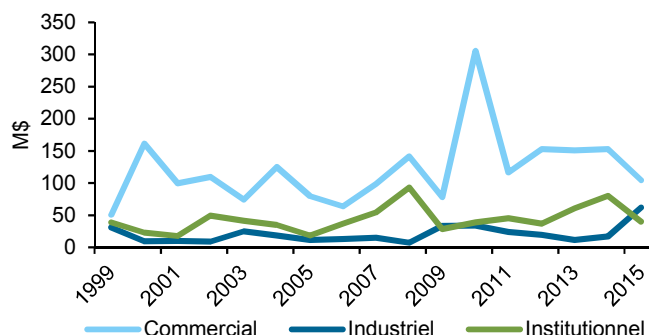
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Outaouais, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Outaouais, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteur résidentiel

Le secteur résidentiel n'est pas à son plus haut dans la région avec 372,2 M\$ en 2015, la moyenne de 2011-2014 étant de 454,5 M\$. Cette tendance à la baisse s'observe dans toutes les MRC de la région, notamment dans celle de La Vallée-de-la-Gatineau où la municipalité de Gatineau est en décroissance (246,9 M\$, moyenne 2011-2014 : 311,0 M\$). Cependant, la tendance est positive dans certaines municipalités telles que Val-des-Monts dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (30,3 M\$, moyenne 2011-2014 : 20,2 M\$).

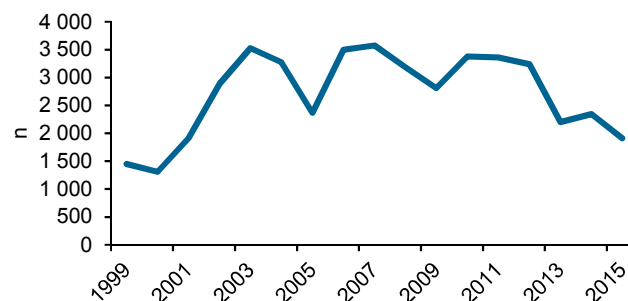
Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de l'Outaouais ont autorisé la création de 1 910 nouveaux logements en 2015, comparativement à 2 346 en 2014 (– 18,6 %). Il s'agit probablement du niveau le plus faible depuis 2000.

La MRC de Gatineau est la plus importante émettrice de permis de la région avec 1 473 logements en 2015. Cette valeur est bien en deçà de la moyenne 2011-2014 qui est de 2 204 logements. Dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, la municipalité de Cantley enregistre en 2015 son plus bas résultat depuis au moins cinq ans (71, moyenne 2011-2014 : 107). La MRC de Papineau subit une troisième baisse consécutive : le nombre de logements passe de 175 en 2012 à 69 en 2015. Trois des municipalités qui la composent ont vu la création de logements décliner entre 2012 et 2015, soit celles de Lac-Simon (de 19 en 2012 à 3 en 2015), de Saint-André-Avellin (de 33 en 2012 à 18 en 2015) et de Thurso (de 72 en 2012 à 17 en 2015).

Figure 6.2.3

Unités de logement, Outaouais, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
	n					
Papineau ¹	129	175	149	98	69	138
Gatineau	2 779	2 623	1 606	1 808	1 473	2 204
Les Collines-de-l'Outaouais	316	328	351	341	294	334
La Vallée-de-la-Gatineau ¹	94	65	50	60	46	67
Pontiac ¹	41	47	48	39	28	44
Outaouais	3 359	3 238	2 204	2 346	1 910	2 787
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	41 300	38 485	47 236

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

La valeur des permis de bâtir dans le secteur commercial de la région de l'Outaouais est en baisse en 2015 avec 104,4 M\$ (moyenne 2011-2014 : 143,2 M\$). Seule la MRC des Collines-de-l'Outaouais affiche une hausse des permis commerciaux (6,1 M\$, moyenne 2011-2014 : 1,7 M\$).

En revanche, dans le secteur industriel, la valeur des permis de bâtir atteint un sommet en Outaouais en 2015 (61,8 M\$) (moyenne 2011-2014 : 17,9 M\$) et cette performance est possible grâce à la contribution de Gatineau (56,7 M\$, moyenne 2011-2014 : 12,3 M\$).

En ce qui concerne le secteur institutionnel, après une excellente année 2014 (80,1 M\$), la valeur des permis est en baisse en 2015 et se chiffre à 40,1 M\$ (moyenne 2011-2014 : 55,8 M\$). La municipalité de Maniwaki, dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, se démarque en 2015 avec une valeur de 5,0 M\$, alors que sa moyenne est de 1,1 M\$ pour 2011-2014.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014
Papineau ¹	17 764	28 973	218	2 397	606	2 989	2 517	2 790
Gatineau	246 899	311 033	96 497	135 734	56 667	12 325	31 513	44 537
Les Collines-de-l'Outaouais	87 036	89 405	6 115	1 706	1 572	1 268	320	4 313
La Vallée-de-la-Gatineau ¹	13 172	14 443	1 404	2 218	10	435	5 342	1 191
Pontiac ¹	7 361	10 653	165	1 189	2 973	850	400	2 928
Outaouais	372 232	454 506	104 399	143 244	61 828	17 867	40 092	55 759
Ensemble du Québec	8 407 366	9 516 289	2 779 009	3 112 015	1 024 530	1 090 805	1 633 419	1 977 537

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

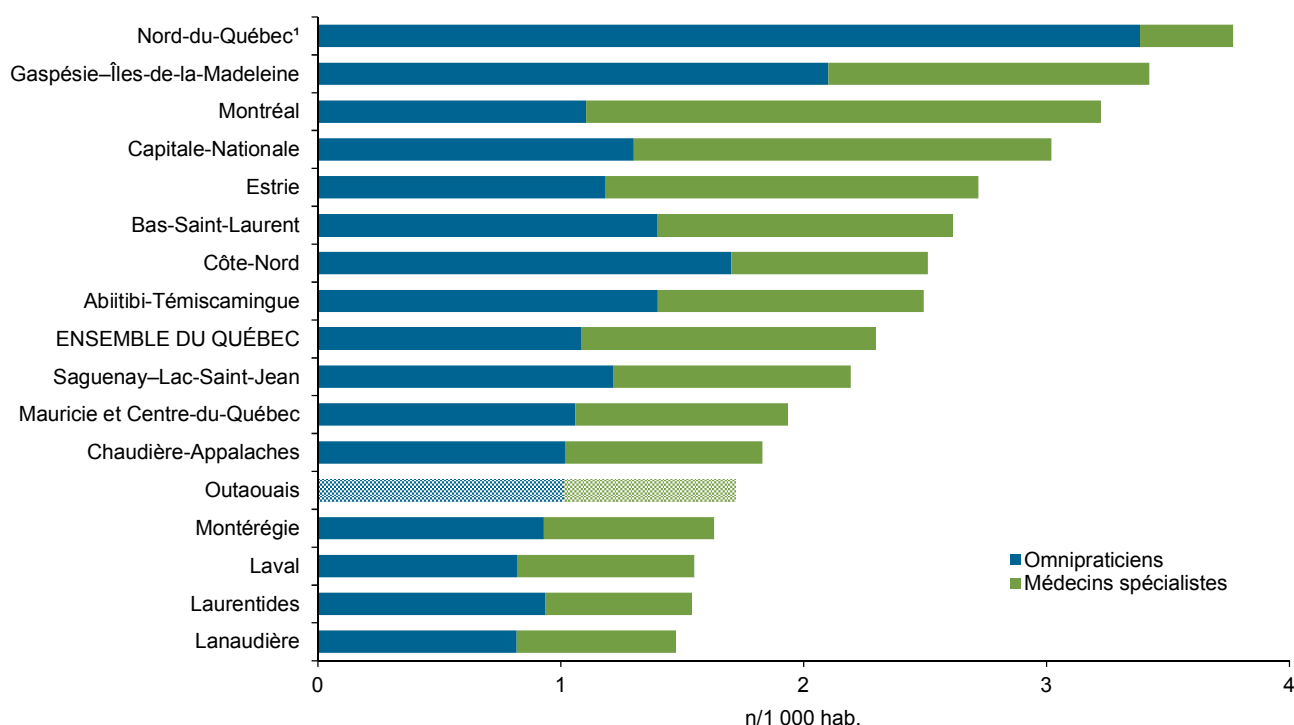
par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région de l'Outaouais, le nombre de médecins s'établit à 659, soit un ratio de 1,7 médecin pour 1 000 habitants¹. La région se positionne ainsi au 12^e rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014



1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 16,2 % dans la région outaouaise. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne tant les spécialistes (+ 16,5 %) que les omnipraticiens (16,1 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins ¹			Nombre pour 1 000 personnes ²		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Outaouais	567	659	16,2	1,54	1,72	0,18
Omnipraticiens	336	390	16,1	0,91	1,02	0,10
Spécialistes	231	269	16,5	0,63	0,70	0,07
Ensemble du Québec	17 067	18 857	10,5	2,15	2,30	0,14
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 4 034 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 10,8 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance se reflète sur toutes les catégories du personnel infirmier, à l'exception des infirmières (0,0 %), mais en particulier les infirmières auxiliaires (+ 25,9 %) et infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 24,1 %).

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015²

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
	n					%
Outaouais	3 642	3 715	3 881	3 966	4 034	10,8
Infirmières	1 062	1 065	1 142	1 088	1 062	0,0
Infirmières cliniciennes et praticiennes	582	597	598	661	722	24,1
Infirmières auxiliaires	602	628	692	744	758	25,9
Préposées aux bénéficiaires	1 396	1 425	1 449	1 473	1 492	6,9
Nombre pour 1 000 habitants ³	9,90	9,94	10,27	10,42	10,52	6,3
Ensemble du Québec	107 698	109 629	111 285	112 973	113 342	5,2
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	- 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 224 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région de l'Outaouais est de 52,7 %. Ce taux est en diminution par rapport aux taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de l'Outaouais affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Cet écart est assez important et varie entre 8,5 et 11,0 points de pourcentage pour la période observée. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de l'Outaouais est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2007 où il s'élève à 14,1 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 8,0 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 56,1 % contre 48,1 % chez les étudiants de la cohorte de 2009.

Des 1 412 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 57,2 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 561 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 55,6 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (251 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (20,7 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont presque toujours plus élevés que ceux des hommes. Les deux seules exceptions dans la région sont à noter pour le cheminement en accueil et en transition de la cohorte de 2006 et pour la formation technique de la cohorte de 2008. Un meilleur taux de diplomation chez les femmes est observé pour toutes les autres cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région de l'Outaouais, 5,3 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (52,7 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (5,3 %) porte à 58,0 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Outaouais, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	%				
Préuniversitaire	62,1	58,0	58,3	59,2	57,2
Hommes	56,9	52,3	48,7	52,5	51,1
Femmes	65,8	61,8	65,1	63,6	61,5
Technique	52,3	49,6	51,3	56,5	55,6
Hommes	47,7	47,8	49,3	58,9	55,4
Femmes	55,9	50,9	52,8	54,7	55,8
Accueil ou transition	29,3	36,8	27,6	25,2	20,7
Hommes	29,2	38,8	23,7	19,1	17,6
Femmes	29,5	33,3	32,9	32,6	23,5
Ensemble des programmes	57,2	54,6	54,1	55,3	52,7
Hommes	51,8	49,9	46,1	49,9	48,1
Femmes	61,4	58,0	60,2	59,2	56,1

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 927 bacheliers proviennent de la région de l'Outaouais (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région de l'Outaouais voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 4,4 % (passant de 746 à 927), alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. La région de l'Outaouais connaît une progression considérable du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat en 2013 (+ 21,3 %), soit une croissance largement supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 12,6 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Outaouais et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
	n						%		
Outaouais	746	752	785	764	764	927	21,3	4,4	100,0
Hommes	260	267	272	284	252	335	32,9	5,2	36,1
Femmes	486	485	513	480	512	592	15,6	4,0	63,9
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 852	29 117	12,6	2,4	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de l'Outaouais, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 63,9 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2008 et 2013, la région de l'Outaouais enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 486 à 592. Or, c'est du côté des hommes que l'on observe la plus forte croissance de diplomation entre 2012 et 2013, soit de 32,9 % contre 15,6 % chez les femmes.

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de l'Outaouais, cette proportion de diplômés surpasse celle du Québec en 2013 (71,3 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 15,3 % des nouveaux diplômés.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Outaouais, 2008-2013

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	9,5	15,0	73,1	2,4	746
2009	11,3	13,7	70,3	4,7	752
2010	11,6	15,7	67,0	5,7	785
2011	11,8	17,9	67,3	3,0	764
2012	10,7	15,7	70,0	3,5	764
2013	10,8	15,3	71,3	2,6	927
Hommes					
2008	3,5	30,4	63,8	2,3	260
2009	4,9	24,7	65,9	4,5	267
2010	6,3	26,5	62,9	4,4	272
2011	6,7	32,4	57,7	3,2	284
2012	3,2	30,2	64,3	2,4	252
2013	5,7	27,8	64,5	2,1	335
Femmes					
2008	12,8	6,8	78,0	2,5	486
2009	14,8	7,6	72,8	4,7	485
2010	14,4	9,9	69,2	6,4	513
2011	14,8	9,4	72,9	2,9	480
2012	14,5	8,6	72,9	4,1	512
2013	13,7	8,3	75,2	2,9	592

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de l'Outaouais en 2013, la proportion est de 75,2 % chez les femmes et de 64,5 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (13,7 % f c. 5,7 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (8,3 % f c. 27,8 % h).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de l'Outaouais obtiennent principalement leur diplôme de trois universités en 2013, dont la première est basée sur le territoire de résidence (tableau 8.2.3) : l'Université du Québec en Outaouais (47,7 %), l'Université de Montréal (9,8 %) et l'Université du Québec à Montréal (8,8 %). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université Laval décerne les diplômes à 7,4 % des bacheliers de la région et l'Université de Sherbrooke en attribue à 6,5 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Outaouais, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	6,2	6,9	8,5	9,8	7,7	7,4
Université de Montréal	%	9,5	9,8	11,1	10,3	12,8	9,8
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,9	1,5	1,8	2,1	2,4	1,2
École Polytechnique de Montréal	%	1,7	1,3	0,9	1,4	1,3	1,3
Université de Sherbrooke	%	4,8	8,4	7,6	8,2	7,7	6,5
Université du Québec à Montréal	%	10,1	12,1	7,6	10,9	7,3	8,8
Université du Québec à Trois-Rivières	%	1,1	1,2	1,9	2,1	1,4	1,1
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	—	0,6	—	—	0,5
Université du Québec à Rimouski	%	—	—	0,9	—	—	0,5
Université du Québec en Outaouais	%	51,5	45,2	44,6	41,4	39,9	47,7
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	1,2	0,6	—	0,8	0,6
École de technologie supérieure	%	1,5	1,9	2,4	2,7	1,4	1,9
Télé-université	%	0,7	1,1	—	—	0,7	—
Université McGill	%	4,7	4,4	4,8	4,3	9,2	6,0
Université Concordia	%	3,9	3,5	4,7	4,3	5,1	4,5
Université Bishop's	%	1,7	1,1	1,3	0,9	1,4	1,7
Total	n	746	752	785	764	764	927

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région de l'Outaouais regroupe sur son territoire 15 salles de spectacles, une douzaine d'institutions muséales¹, 14 librairies et 31 écrans répartis dans 4 cinémas. Cette région compte ainsi 27,1 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est inférieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (3,9 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8), aux institutions muséales (3,1 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3) et aux librairies (3,7 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,2). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est presque équivalent à celui établi pour l'ensemble du Québec (8,1 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Outaouais, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014		2014	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	14	15	2,4	3,9	7,8
Institutions muséales ²	12	12	2,7	3,1	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	21	21	5,8	5,5	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	38	38	5,5	9,9	8,4
Librairies	16	14	4,1	3,7	4,2
Cinémas et ciné-parcs	5	4	4,0	1,0	1,2
Écrans	35	31	4,2	8,1	8,9

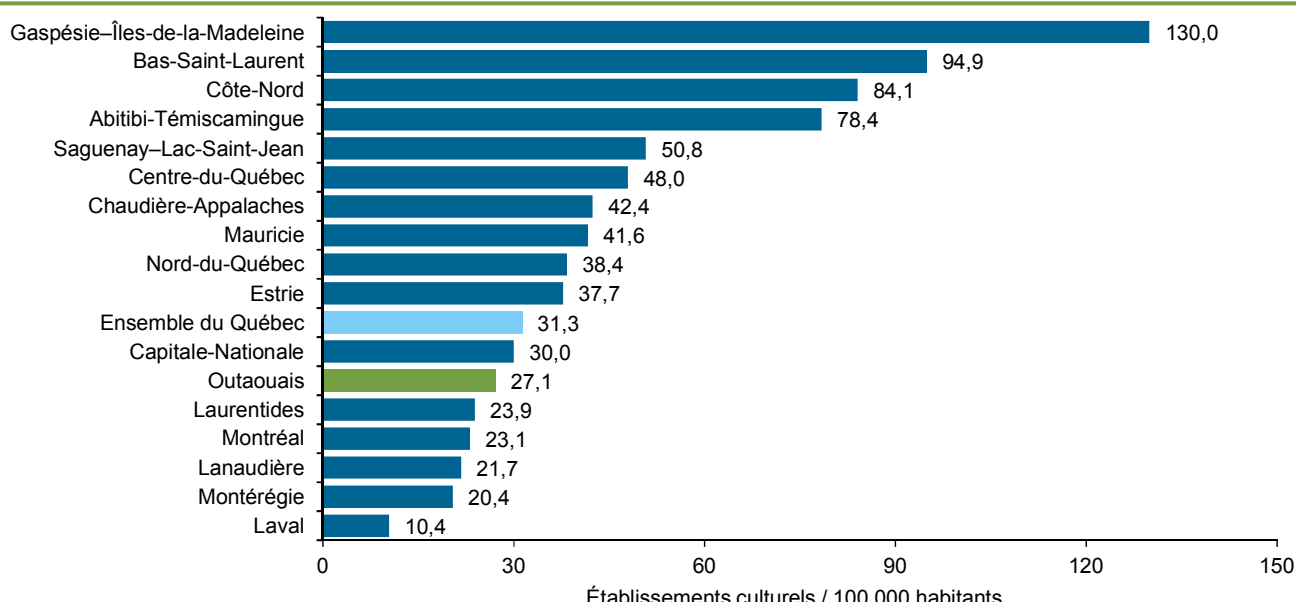
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (437 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2013. Par contre, la fréquentation des institutions muséales (2 880 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Outaouais et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité 2014	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2014
			Outaouais		Ensemble du Québec		
			2013	2014	2013	2014	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	436	1,0	1,1	2,1	2,1	2,5
Entrées	n	167 373	425,8	436,6	818,2	827,6	2,5
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 594,8	2 295,9	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	1 104 015	3 230,4	2 880,0	1 740,4	1 676,9	8,0
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	11 145 761	32 570,4	29 075,7	54 227,5	48 414,1	2,8

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité

Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Réserve aquatique

Une réserve aquatique est une aire, principalement composée d'eau douce, d'eau salée ou saumâtre, constituée aux fins de protéger un plan ou un cours d'eau, ou une portion de ceux-ci, y compris les milieux humides associés, en raison de la valeur exceptionnelle qu'il présente du point de vue scientifique de la biodiversité ou pour la conservation de la diversité de ses biocénoses ou de ses biotopes. Les réserves aquatiques projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Habitat faunique

Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques; une aire de confinement du cerf de Virginie; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52^e parallèle; une aire de mise bas du caribou au nord du 52^e parallèle; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable; un habitat du poisson; un habitat du rat musqué; une héronnière; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux; une vasière.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de déclarants ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les déclarants ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la pro-

duction, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes

certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseigne-

ment collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

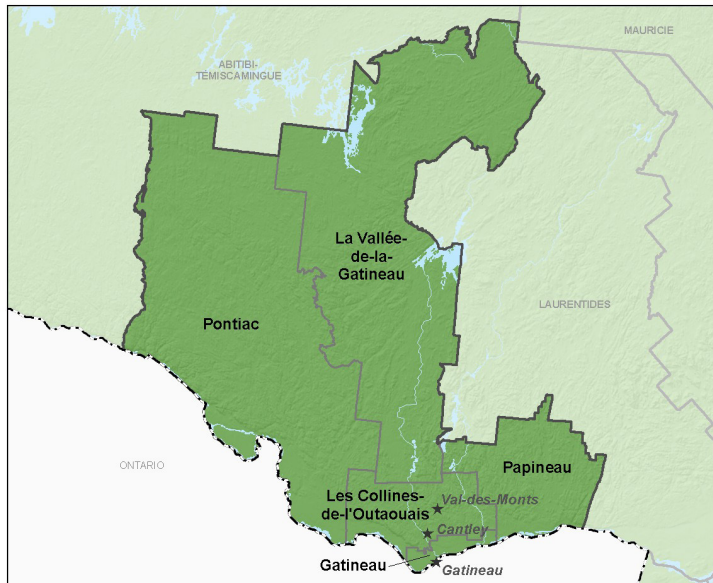
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur l'Outaouais



Superficie en terre ferme (2013) : 30 472 km²

Population (2015^p) : 385 579 habitants

Densité de population : 12,7 hab./km²

Principales municipalités et population (2015^p) :

- Gatineau 278 780 habitants
- Val-des-Monts 11 508 habitants
- Cantley 10 802 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Administrations publiques
- Foresterie et exploitation forestière
- Fabrication de produits en bois
- Fabrication du papier

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de l'Outaouais

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2015 ^p	TAAM ¹ 2011-2015	2015 ^p	2014 ^p	2014 ^e	Var. 14/13	2014 ^p	Var. 14/13	2013
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	-2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	-0,6	7,9
Papineau	22 828	0,8	..	66,9	..	..	23 331	0,8	8,4
Gatineau	278 780	9,1	..	77,9	..	..	25 103	-1,2	7,9
Les Collines-de-l'Outaouais	49 321	12,5	..	79,4	..	..	28 892	-0,1	4,5
La Vallée-de-la-Gatineau	20 662	-3,3	..	62,4	..	..	22 217	3,0	14,0
Pontiac	13 988	-8,4	..	63,2	..	..	21 740	3,0	11,5
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	-4,6	9,8 ³	72,0	75 279	-2,7	26 917	-0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8 ³	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 786	-7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	-0,1	26 809	1,5	6,4
Montréal	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	8 263 600	7,9	7,6	75,9	41 482	1,5	26 046	1,5	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Outaouais

Superficie en terre ferme (2013)	30 472 km ²
Population totale (2015 ^e)	385 579 hab.
Densité de population	12,7 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	6,6 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	7,9 %
Emploi (2015)	200,2 k
Taux d'activité (2015)	67,9 %
Taux d'emploi (2015)	62,9 %
Taux de chômage (2015)	7,4 %
PIB aux prix de base par habitant (2014 ^e)	30 722 \$
Revenu disponible par habitant (2014)	25 202 \$
Dépenses en immobilisation (2015)	923 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	1,72
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	52,7 %